

Agir pour le Lézérou : « C'est un crime touristique »

Éolien | Le collectif dénonce le projet d'implantation de 44 nouvelles éoliennes, dont 19 autour du site du Pic Monseigne.

C'est la décadence du pays », « c'est un crime touristique pour la région », « c'est une aberration technique et un affront écologique », « c'est la corruption qui achète nos campagnes ». Les cris de colère résonnaient, hier matin du côté du hameau de Gouzounesq, pour une grosse vingtaine de membre du collectif Agir pour le Lézérou. Sur la RD 171 menant à Mauriac-de-Lézérou ainsi qu'au sein même du village, banderoles et panneaux ont fleuri sur les balcons, les murs et les clôtures.

La cause du courroux de l'association : le projet d'implantation de 44 nouvelles éoliennes sur le Lézérou, dont 19 autour du Pic Monseigne (1 128 m), le « sommet emblématique du Lézérou », s'insurge Jean Marty, le porte-parole du collectif. « Ces éoliennes seraient installées à 50 mètres du pic et le dépasseraient de 28 mètres. »

Ce projet, lancé en 2005 par la société Ventura (aujourd'hui rachetée par Théolia France et dont l'électricité produite serait exploitée par Direct Énergie) sur les trois communes de Saint-Laurent-de-Lézérou, Saint-Beauzély et Castelnau-Pégayrols (qui compte déjà 13 éoliennes près de Bouloc), avait été suivi en 2007 par une enquête publique. « La commissaire-enquêtrice avait donné un avis défavorable sur l'implantation de sept éoliennes sur Castelnau-Pégayrols en 2009 et le préfet (ndlr, Vincent Bouvier) avait refusé le projet le 19 juin de cette même année. » Une décision préfectorale qui vient d'être cassée par le



Le collectif Agir pour le Lézérou reste plus que jamais mobilisé contre les projets éoliens. XR

tribunal administratif de Toulouse le 23 juin, après le recours déposé par la société Ventura, le 4 août 2009, pour « insuffisance d'expérimentation ».

Saint-Laurent-de-Lézérou est aujourd'hui contre le projet

Si Cécile Pozzo di Borgo a désormais trois mois pour réexaminer le projet, Agir pour le Lézérou est, on l'aura compris, vent debout contre le retour de ce projet auquel il est opposé depuis 2005, et entend bien faire part de ses arguments auprès de la préfète. « 74 éoliennes sont déjà installées sur le Lézérou à cette date, rappelle Jean Marty. Qui

peut cautionner 32 éoliennes sur la crête du Pic Monseigne à 1 100 mètres et 140 éoliennes sur le plateau du Lézérou ? D'autant qu'aujourd'hui, la commune de Saint-Laurent-de-Lézérou est contre ce projet au vu des « dégâts » causés par les éoliennes déjà existantes. »

Et les membres du collectif de multiplier les témoignages sur la « crise du tissu social » qui s'est installée localement entre propriétaires et voisinage des éoliennes, alors qu'avant « chacun était solidaire des uns des autres ». « Il y a de l'amertume aujourd'hui de la part des uns vis-à-vis des autres. »

XAVIER ROUSSEAU (Centre Presse)